Livret d'accueil CDI

Horaires (en présence du professeur-documentaliste)

Lundi :
8h30-12h30 / 13h10 - 16h

Mardi
Fermé

Jeudi :
9h30-12h30 / 13h10-17h

Vendredi :
Fermé

Le CDI accueille des élèves de 6e et 5e pour une **formation à la culture informationnelle et numérique**. Il peut également être réservé par des professeurs ou pour des activités, pensez à vérifier l'agenda du CDI sur l'ENT pour connaître les horaires de fermeture.

Accès

- Pendant les heures d'étude : accès sur inscription en vie scolaire ou en étude.
- Entre 13h et 14H : Les élèves se rendent au CDI après inscription auprès d'un des AED.

Emprunter des livres au CDI

Romans, Contes, Albums, Nouvelles, Théâtre, Poésie	4 livres maximum pour 21 jours
Bandes dessinées et mangas	Exclus du prêt
Documentaires	2 documentaires pour 12 jours
Périodiques	Exclus du prêt. Possibilité de prêt pour les périodiques archivés

Note importante concernant les retards :
Tout élève ayant un document en retard ne pourra pas en emprunter un autre. En cas de retard important une interdiction de prêt sera mise en place.

Règlement du Centre de Documentation et d'Information

Le CDI est un lieu calme, ouvert à tous.
Le professeur-documentaliste aide à la recherche et au traitement de l'information, donne des conseils de lecture, anime des projets culturels. Il forme également les élèves de 6e à la culture informationnelle et numérique.

1. Vous pouvez venir au CDI pour :

- Lire et emprunter des livres ,
- Vous documenter, vous informer sur un sujet,
- Effectuer des recherches documentaires individuellement ou en groupe,
- Travailler sur des productions finales (exposés, panneaux…),
- Vous documenter sur les métiers grâce au kiosque ONISEP.
- Le travail scolaire se fait prioritairement en étude.

2. Le fonctionnement

- Le CDI peut accueillir de 20 à 25 élèves par heure. La priorité est donnée aux élèves ayant des recherches documentaires à effectuer.
- A leur arrivée au CDI, les élèves doivent obligatoirement avoir été inscrit préalablement par un assistant d'éducation.
- Les élèves ne se déplacent dans le CDI qu'avec l'autorisation du professeur-documentaliste.

3. Inscription

- Pendant les heures d'étude, l'accès se fait obligatoirement après inscription en vie scolaire ou en étude
- Entre 13h et 14H : Les élèves se rendent au CDI après inscription auprès d'un des AED. Ils s'engagent à rester pour une heure entière.

4. Utilisation des ordinateurs et d'Internet

- L'utilisation du réseau pédagogique se fait conformément à la « charte informatique » du collège.
- **L'utilisation des postes informatiques se fait uniquement avec l'accord du professeur-documentaliste et dans le cadre d'un travail de recherche donné par un professeur lui en ayant référé auparavant.**

5. Les règles à respecter

- Je reste au CDI l⁹heure entière et ne sors sous aucun prétexte.
- J⁹évite de faire du bruit, je parle à voix basse. Je ne me déplace pas sans autorisation.
- Je prends soin de tous les documents, du mobilier et du matériel.

6. Avant de quitter le CDI

- Je range les documents que j'ai empruntés et remets ma chaise en place.

En cas de non-respect du règlement, je m'expose à des sanctions allant jusqu'à une exclusion temporaire du CDI.

Classement des documents du CDI

Tous les livres sont classés grâce à leur cote

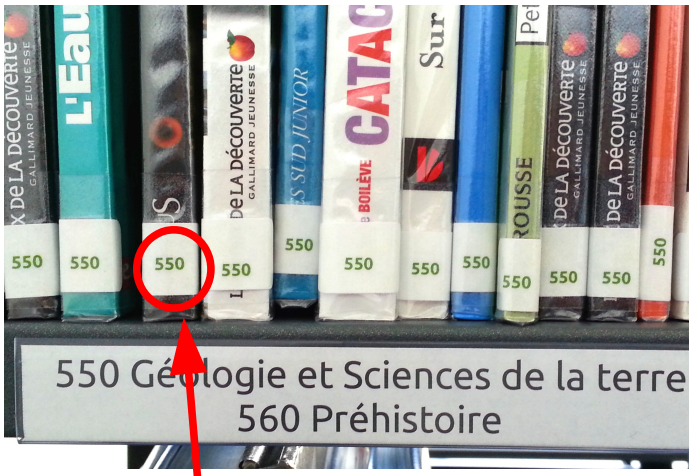

Ces chiffres indiquent que le livre est un documentaire. Ils correspondent au sujet du livre (voir classification Dewey).

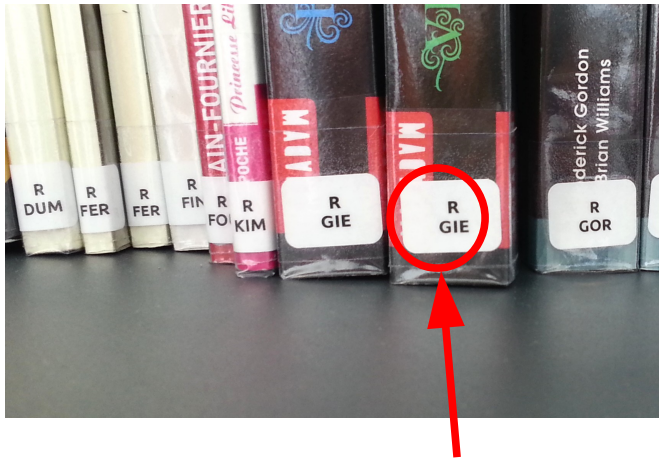

R : Indique que le livre est un roman
GIE : 3 premières lettres du nom d'auteur.

Les livres de fiction :

Leur cote est composée d'une lettre et des trois premières lettres du nom d'auteur :

R B ROMANS	C B CONTES	T B THÉÂTRE
N B NOUVELLES	P B POÉSIES	M B MANGA
A B ALBUMS	BD B BANDE DESSINÉE	

Les documentaires :

Ils sont classés selon la classification Dewey. Leur cote indique leur sujet. A chaque sujet correspond une classe :

000 GÉNÉRALITÉS	500 SCIENCES	900 HISTOIRE
100 ADOLESCENCE	600 TECHNIQUES	910 GEOGRAPHIE
200 RELIGION	700 ARTS, SPORTS, LOISIRS	
300 SOCIÉTÉ	800 LITTÉRATURE	

Pour plus de détails, consulter le tableau des 100 classes de la classification Dewey affiché au CDI.

Le CDI sur l'ENT

En allant à la rubrique CDI sur l'ENT, vous pouvez trouver des ressources et des informations utiles :

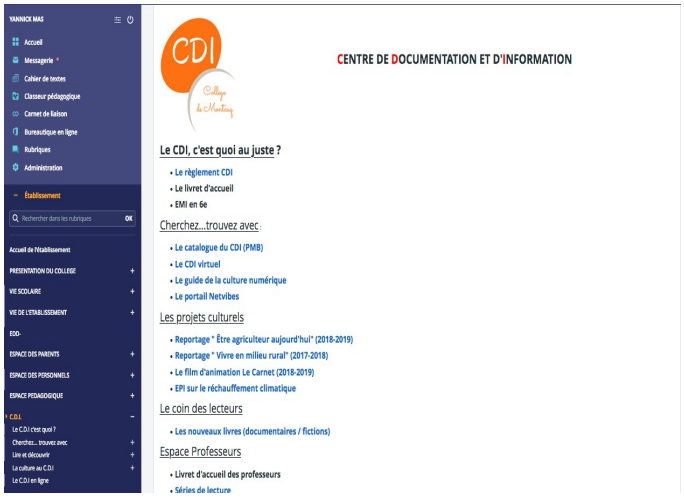

Des informations culturelles, des productions d'élèves, des ressources documentaires, suggestions de lecture et autres informations.

Un lien vers le catalogue en ligne du CDI pour une recherche documentaire efficace

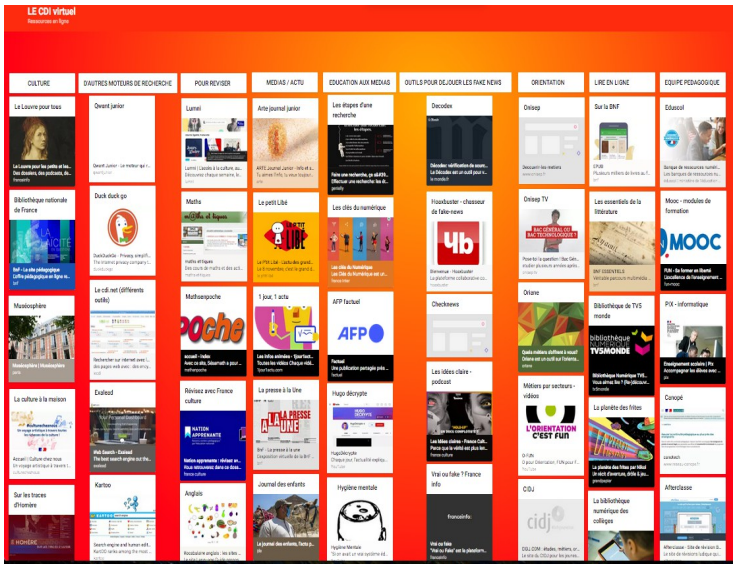

Un lien vers le site de vidéos lesite.TV

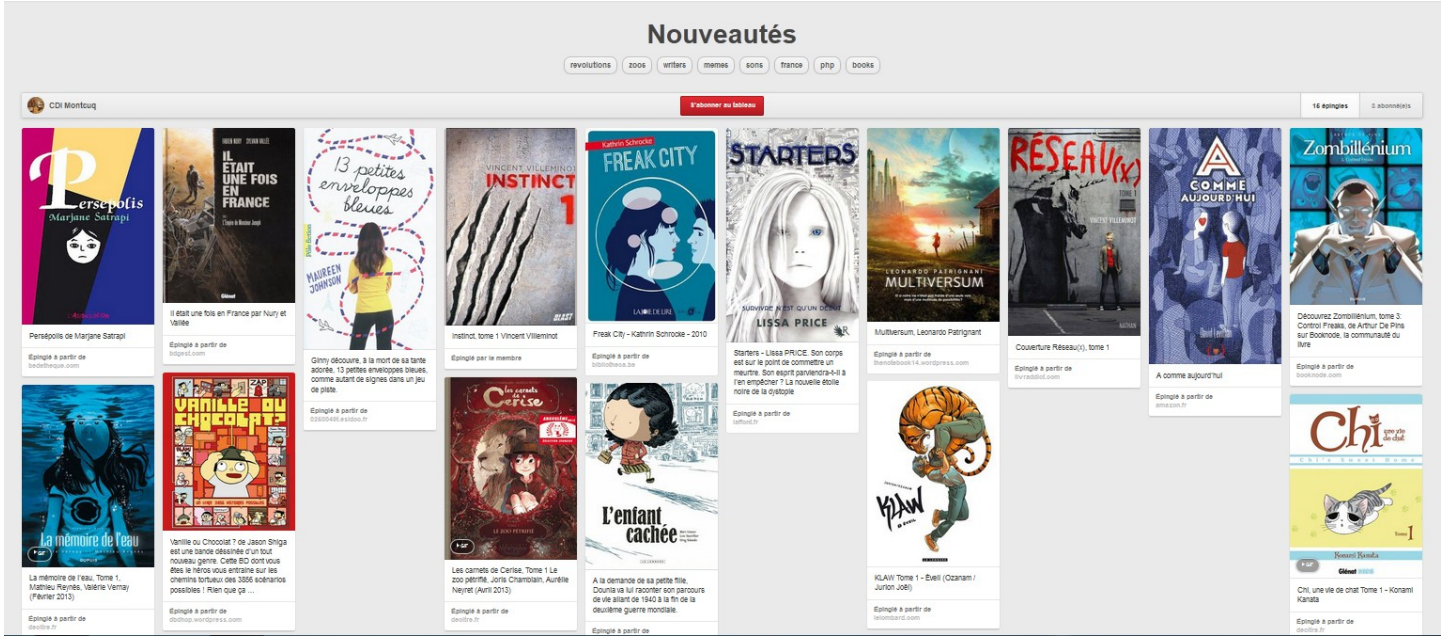

Toutes les nouveautés du CDI : fictions, documentaires et périodiques